

Jean-Christophe Rétho  
Secrétaire départemental SNUipp-FSU 28

À

Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
DASEN d'Eure-et-Loir

Champhol, le 5 octobre 2016

**Objet : dates du premier conseil d'école**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

L'ensemble des écoles du département a reçu ce jour en fin de matinée un courriel leur indiquant le calendrier de tenue du 1<sup>er</sup> conseil d'école.

Au regard de ce dernier, comme l'année dernière, nous faisons le constat qu'il n'est en rien en adéquation avec le calendrier scolaire et la vie des écoles.

En imposant la tenue de ce conseil dans les 15 jours qui suivent les élections sans prise en compte des congés scolaire (ce qui a toujours été le cas), le délai de recours, et le délai de convocation de 8 jours, les conseils d'école ne pourront dans les faits se tenir uniquement les lundi 17 et mardi 18 octobre.

Alors que les missions du conseil d'école ont été réaffirmées par la loi dite de refondation de l'école, cette contrainte empêcherait de fait certains membres de droit de pouvoir siéger (élus de communes à plusieurs écoles, DDEN...) et « bousculerait » certains calendriers déjà établis.

Les conseils d'école doivent pouvoir se réunir dans la sérénité. Or, cette « annonce du jour » met les équipes et les partenaires de l'école devant des délais impossibles à tenir, délais qui ne seront pas tenus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Départemental du SNUipp-FSU 28

Jean-Christophe Rétho



SNUipp - FSU 28  
3, rue Louis Blériot  
28300 CHAMPHOL  
Tel: 02.37.21.15.32  
Port: 06.80.30.33.07  
Courriel : [snu28@snuipp.fr](mailto:snu28@snuipp.fr)

La **passion**  
**du métier**  
ne suffit pas

Il nous faut  
**du temps**  
et **des**  
**moyens.**

*l'école pour tous,*  
**une vraie valeur.**

